

Syndicat "UNSA Territoriaux CD64" - UNSA CD64

Cotisations Syndicales Annuelles Minimales Année 2018

Pour un couple de cotisants à l'UNSA CD64, une réduction de 30% sur la deuxième cotisation

	Cotisation (1 adhérent)	Cotisation conjoint (si 2 ^{ème} adhérent, avec réduction de 30%)
Indice Majoré 281 à 315	57 €	40 €
Indice Majoré 315 à 345	60 €	42 €
Indice Majoré 345 à 380	64 €	45 €
Indice Majoré 380 à 418	70 €	49 €
Indice Majoré 418 à 465	75 €	53 €
Indice Majoré 465 à 515	80 €	56 €
Indice Majoré 515 à 590	100 €	70 €
Indice Majoré 590 à 666	130 €	91 €
Indice Majoré 666 à 783	160 €	112 €
Indice Majoré 783 à 865	200 €	140 €
Retraités Catégorie C	30 €	21 €
Retraités Catégorie B	40 €	28 €
Retraités Catégorie A	50 €	35 €
ASFAM (<i>assistant familial</i>)	57 €	40 €

NB : Les cotisations syndicales ouvrent droit à un **crédit d'impôt égal à 66%** de leur montant.

Un reçu sera envoyé à chaque adhérent en début d'année n+1

Les chèques et bulletins d'adhésion doivent être libellés au nom de "UNSA CD64" et envoyés à

UNSA CD64 - CD64 - Hôtel du Département, 1er étage du Moulin 64 avenue Jean BIRAY - 64000 PAU.

Tél. : 06 80 38 17 72 - email : syndicat-unsale64.fr

Le trésorier et son adjoint sont habilités pour accorder des facilités de paiement.

BULLETIN D'ADHÉSION 2018 à l'UNSA CD64

Nom et Prénom :

Adresse Personnelle :

Grade et Indice Majoré :

Courriel :

Téléphone :

J'ai pris connaissance de la charte de l'UNSA et adhère librement au Syndicat UNSA CD64

Fait à :

Le :

Signature :